

Trimestriel • Janvier – Février – Mars 2020 • N° 57 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

## Que d'anniversaires à fêter en 2020

Cette année qui débute sera riche en anniversaires dans la sphère internationale : on fêtera des conventions et des reconnaissances internationales.

Au rang des conventions, 2020 marquera les 50 ans de la convention de l'Unesco concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels qui a été adoptée en 1970. Ce texte est d'une grande actualité puisqu'il engage les États à coopérer et à se doter des outils réglementaires en vue de lutter contre le trafic illégal de biens culturels (déprédations, fouilles non autorisées, acquisitions et ventes frauduleuses) dans le cadre du pillage culturel de certaines zones en conflit. Dans le sillage de ce point, s'est également posée la question de la restitution des biens saccagés, notamment dans le cadre du colonialisme et des spoliations par les forces d'occupation. Le rapport commandé par le Président Macron sur ce sujet a été largement médiatisé et ses conclusions commentées. L'inauguration de

l'*Africa Museum* en 2019 a mis ces questions sous les projecteurs. Le 24 janvier 2019, la Commission belge francophone et germanophone pour l'Unesco a organisé, en partenariat avec l'Académie royale de Belgique, une journée d'étude sur la question de la restitution des biens culturels : *Le rapport Savoy-Sarr, un modèle pour la Belgique*. Pour conclure ce point concernant le patrimoine menacé, mentionnant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la ratification par la Belgique du deuxième protocole à la convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Cette ratification a permis la mise en place au sein de la Commission interdépartementale de Droit humanitaire d'un groupe de travail *bien culturel* qui réunit les représentants des instances fédérales et des entités fédérées concernées par la protection du patrimoine en cas de conflit et autres catastrophes d'origine humaine ou naturelle. L'objectif est un échange d'informations, une meilleure connaissance réciproque et une meilleure coordination de l'action des uns et des autres. Ce groupe de travail a

notamment permis la mise sous protection renforcée de trois biens belges (les minières néolithiques de silex à Spiennes en Wallonie, la maison et atelier de Victor Horta à Bruxelles, le complexe maison-ateliers-musée Plantin Moretus et les archives de l'*Officina Plantiniana* à Anvers en Flandre).

Toujours dans ce même contexte de la protection des biens culturels en cas de conflit armé ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, on fêtera aussi les 20 ans du Comité belge du Bouclier bleu.



Minières néolithiques de silex de Spiennes. G. Focant © SPW-AWaP

Cette association rassemble les représentants des services fédéraux concernés (défense, justice, intérieur...), des régions et communautés, de diverses associations actives dans le domaine du patrimoine (Icomos, Icom, Ifla...), et les grandes institutions scientifiques (Bibliothèque royale, Institut royal du Patrimoine Artistique, Musées royaux d'Art et d'Histoire). Très vite les activités de l'association se sont orientées vers la sensibilisation et la préparation au risque. Chaque année, elle organise, en partenariat avec les acteurs locaux, une journée d'étude sur un thème choisi. 20 ans, c'est l'entrée dans l'âge adulte et l'association souhaite s'appuyer sur l'expérience acquise pour développer de nouvelles activités de sensibilisation et de formation des acteurs locaux.

Une convention du Conseil de l'Europe sera également mise à l'honneur au cours de cette année : la convention européenne du patrimoine. Aussi connue sous le nom de Convention de Florence, elle aura 20 ans au mois d'octobre et sera fêtée à Lausanne dans le cadre des Ateliers du Conseil de l'Europe. Ce texte a marqué, à plus d'un titre, un tournant dans l'esprit des textes internationaux. En effet, c'est le premier texte qui concerne le paysage dans sa globalité. Il vise tous les types de paysage : remarquables, ordinaires, dégradés. L'identification et la qualification sont nécessaires mais tous méritent attention et doivent être gérés. L'autre particularité est la finalité de ce texte et sa dimension transversale.

Le citoyen est au cœur de la convention. Cela est affirmé dès l'article 1<sup>er</sup> qui définit le paysage comme *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations*. La population est également appelée à jouer un rôle dans la mise en œuvre de ce texte et notamment dans le cadre de la définition des objectifs de qualité paysagère. La transdisciplinarité est aussi au cœur du texte : le paysage ne relève pas d'un domaine de compétence particulier mais bien de la conjonction de l'action de divers secteurs. En Wallonie, la mise en œuvre de cette convention a suscité la création d'un véritable réseau des acteurs locaux du paysage. Ce groupe composé essentiellement de représentants de parcs naturels et groupes d'action locale se réunit deux fois par an pour partager leurs expériences, leurs questionnements, leurs réussites et les difficultés rencontrées. Leur objectif commun se définit comme étant non seulement une meilleure prise en compte du paysage par les autorités locales mais également un soutien aux initiatives citoyennes et une plus grande implication des populations en faveur de leur cadre de vie. Une autre activité importante est la réalisation des Atlas des paysages de Wallonie. Actuellement six des treize volumes que devrait compter la collection sont parus. Ces ouvrages se veulent des outils de sensibilisation, de connaissance et d'aide à la diffusion. Richement illustrés, ils abordent le paysage selon diverses approches : la géologie, la topographie, l'occupation du sol, les activités économiques, l'histoire, le regard des acteurs. Ils mettent également en lumière les particularités et les tensions qui s'exercent sur un territoire déterminé et suggèrent des pistes d'action. Le travail est mené par une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs issus des différentes universités francophones encadrés par un comité associant des représentants des diverses administrations concernées et d'experts.



Cathédrale Notre-Dame de Tournai © SPW



Spiennes, le Silex's, centre d'interprétation des minières néolithiques de silex de Spiennes. G. Focant © SPW-AWaP

Mais 2020 sera aussi une grande année pour le patrimoine mondial en Wallonie et en Belgique. On peut même parler d'une année unique. En effet, pas moins de quatre sites belges, dont deux wallons, fêteront cette année les 20 ans de leur inscription sur la liste du patrimoine mondial. En effet, aujourd'hui, le Comité du patrimoine mondial n'examine plus que trente-cinq propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial par an et chaque État partie ne peut proposer que maximum un dossier par an. Les sites reconnus en 2000 témoignent de toute la richesse et de la diversité du patrimoine de notre pays. La Flandre a vu inscrire le centre historique de Bruges. La qualité de son architecture gothique en brique, sa qualité de témoin des étapes significatives de l'histoire commerciale et culturelle de l'Europe médiévale mais également son importance dans le développement de la peinture au Moyen Âge en tant que berceau des Primitifs flamands sont ainsi reconnues. Le béguinage et le beffroi de la ville avaient déjà été inscrits sur la liste du patrimoine mondial dans le cadre des

dossiers sériels consacrés aux béguinages flamands (1998) et aux beffrois de Belgique et de France (1999). La Région de Bruxelles-Capitale portait, quant à elle, la candidature des habitations majeures de l'architecte Victor Horta (hôtel Tassel, hôtel Solvay, hôtel van Eetvelde et la maison et atelier de Horta). Par cette inscription, le Comité du patrimoine mondial reconnaît l'importance de ces réalisations dans le style de l'Art nouveau mais aussi l'importance de ce style dans l'évolution de l'architecture en Occident reflétant la transition du XIX<sup>e</sup> au

XX<sup>e</sup> siècle en matière d'art, de pensée et de société. De son côté la Wallonie a été doublement mise à l'honneur avec les reconnaissances de la cathédrale Notre-Dame de Tournai et des minières néolithiques de silex de Spiennes à Mons. La cathédrale de Tournai est un monument remarquable à plus d'un titre qui associe une nef et un transept romans à un chœur gothique. L'édifice se distingue par sa volumétrie et par la richesse de ses sculptures romanes et notamment de ses têtes de chapiteaux. Les cinq tours qui surmontent le transept sont une autre des caractéristiques qui concourent à l'exceptionnalité de l'édifice. La cathédrale est remarquable en ce qu'elle intègre des influences architecturales multiples : Île de France, rhénane et normande. Elle est considérée comme un exemple éminent de ces grands édifices de l'école du nord de la Seine qui préfigurent le volume des cathédrales gothiques. Les célébrations se poursuivront en 2021 avec les 850 ans de la dédicace de la cathédrale.

Avec l'inscription des minières néolithiques de silex de Spiennes près de Mons, la Wallonie contribuait à la crédibilité de la liste par l'ajout d'un site archéologique avec une dimension industrielle, deux typologies moins bien représentées sur la liste du patrimoine mondial. Ce site d'extraction et de taille du silex se distingue par sa superficie, la durée de son utilisation et la diversité des techniques d'extraction appliquées. La présence de vestiges d'un camp fortifié complète le témoignage unique apporté par ce site sur les capacités d'application et d'invention des populations préhistoriques. La technique d'extraction du silex marque une étape déterminante du progrès technologique et culturel humain. Mons célébrera également les 15 ans de la reconnaissance du *Doudou* comme patrimoine immatériel de l'humanité dans le cadre des *Géants et dragons processionnels de Belgique et de France*. Des manifestations seront organisées dans les deux villes pour célébrer ces reconnaissances internationales.

L'année 2020 sera donc riche en occasions de célébrer notre patrimoine et de le mettre à l'honneur.

Gislaine DEVILLERS



## Le Pôle de la Pierre à Soignies tournera bientôt à plein régime avec la finalisation de la seconde phase des travaux



Vue du pignon nord en pierre des nouveaux ateliers © SPW-AWaP

Ce site emblématique de l'ancienne Grande Carrière Wincqz constitue un témoignage majeur de l'histoire de l'activité extractive de Soignies, à une période où l'extraction de la pierre bleue est en plein essor de développement technique et économique. Aujourd'hui, après des années d'abandon et une première phase de travaux en 2015-2016, tous les édifices datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sont sur le point d'être restaurés.

Les bâtiments, situés en bordure de l'ancien *trou* entretemps comblé, sont classés comme *monument* depuis 1992 en raison de leur valeur historique, archéologique, technique et sociale. En 2011, un projet de réaffectation durable, en lien direct avec l'affectation initiale des bâtiments a pu être développé. L'aventure a dès lors démarré avec la désignation en 2012 des auteurs de projet : l'association momentanée *Atelier d'architecture Patrick Bribosia et TRA sprl*. Une première phase de travaux de restauration entamée début 2015 a permis de sauver l'ancien bâtiment des bureaux et la scierie. En septembre 2016, le site était prêt à accueillir le nouveau *Pôle de la Pierre*, centre de référence pour les métiers de la pierre. Réunis en partenariat, le Forem, l'IFAPME et le Cefomepi (fond sectoriel de formation) ont investi les lieux au côté des agents de l'AWaP (via son Centre des métiers du Patrimoine). Depuis lors, un éventail de formations liées à la pierre y est proposé, allant de programmes d'initiation jusqu'au perfectionnement, de l'activité extractive jusqu'à la mise en œuvre de la pierre naturelle. Avec l'achèvement de la seconde phase entamée en novembre 2017, le Pôle pourra étendre encore ses activités et sa capacité d'accueil.

Tout comme la première phase des travaux, l'essentiel du projet réside dans la mise en exergue des éléments patrimoniaux encore en place. Les interventions sur

les éléments anciens ont été minimales. Les façades de briques ont été nettoyées et restaurées en gardant les stigmates de l'évolution des bâtiments. Les traces d'anciens apprentis, des accroches de machineries et des installations électriques (une des premières entreprises électrifiées en triphasée de Belgique) sont conservées.

Dorénavant, les anciens bâtiments de la menuiserie et du treuil accueillent au rez-de-chaussée et à l'étage des nouvelles salles de cours (quatre au total). L'ancienne forge, située entre les deux bâtiments précédents, conserve les machineries d'époque. Elle

a fait l'objet d'une attention toute particulière en tant que *témoin* le plus complet en son genre que nous possédons en Belgique. Les machineries nettoyées sont traitées très simplement avec un vernis mat. Les patines et usures anciennes sont toujours visibles. La forge fait office d'espace d'entrée et permet de desservir à l'étage les salles de classes. Les grilles en fonte qui constituaient les anciens châssis ont été conservées autant que possible en fonction de leur état en doublage des nouveaux châssis. Au niveau de la restauration des toitures, le choix des tuiles de terre cuite est identique à ce qui était en place initialement.

En face, l'ancien magasin à clous est réaffecté en cafétéria pour l'ensemble du site. La charpente de ce bâtiment était dans un état de dégradation trop avancé pour pouvoir opérer une restauration. Une nouvelle structure métallique, indépendante des murs existants, est créée pour supporter le nouveau complexe de toiture.

L'approche énergétique a été primordiale. Les bâtiments classés respectent la réglementation sur la Performance Énergétique des Bâtiments, (PEB), alors que la réglementation permet des dérogations pour les bâtiments classés. Les locaux abritant les futures salles de cours et la cafétéria ont été isolés par l'intérieur, selon le principe de la *boîte dans la boîte*. La forge, qui est *restée dans son jus* avec ses machineries anciennes, n'a pas fait l'objet d'une isolation par l'intérieur afin de garder l'ensemble des murs de façades et de refends dans leur état initial. Naturellement, la fonction d'espace d'entrée a pris place dans cette forge ayant des besoins moins importants en termes de chauffage.



Vue de l'allée centrale entre l'ancienne forge et le magasin à clous © SPW-AWaP

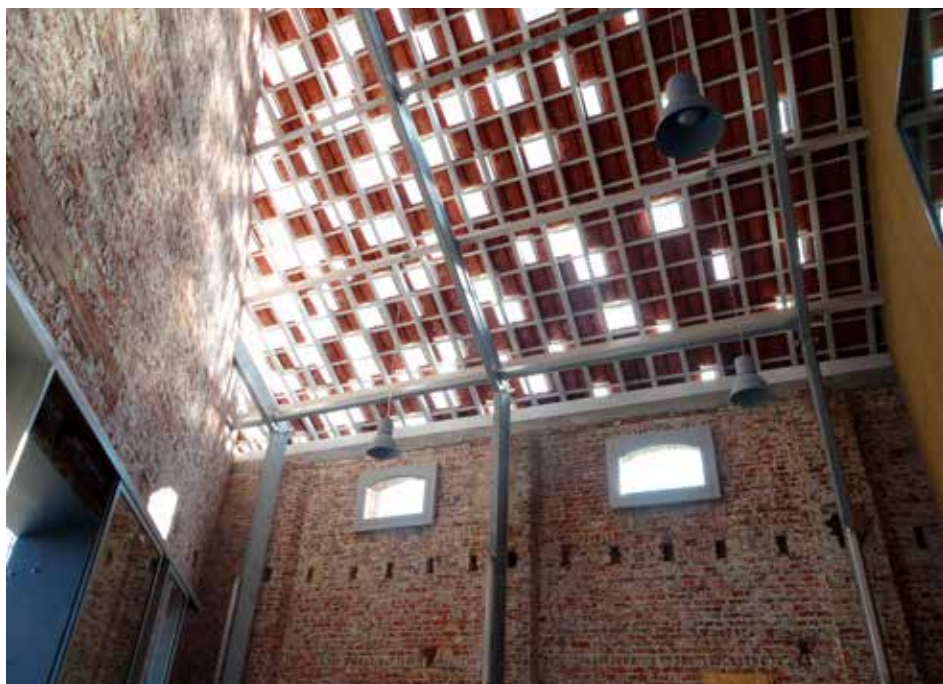


Dans le prolongement du magasin, sur l'ancienne fosse d'extraction, un bâtiment résolument contemporain abrite des nouveaux ateliers avec des postes de travail spécifiques aux traitements de la pierre. La toiture du magasin se prolonge en tuiles de verre au-dessus des nouveaux ateliers. L'articulation entre l'ancien et le nouveau se fait par l'intermédiaire d'un préau où les matériaux traditionnels et actuels s'entremêlent.

Les nouveaux ateliers ont été conçus dans des matériaux résolument contemporains : ossature en bois, revêtue de zinc à joint debout en façade et en toiture. Deux zones d'ateliers y prennent place. Elles sont séparées au moyen d'une grande porte *accordéon* permettant de ne faire qu'une zone plus grande pour accueillir certaines activités. Un espace est prévu pour le stockage de pierres plus sensibles qui ne peuvent pas être entreposées à l'extérieur. Les deux pignons nord et sud de ce nouveau volume ont été réalisés en pierres. Ces pierres proviennent des bassins carriers wallons et sont représentatives de notre production. D'un côté, le pignon a été conçu en pierres de moellon, assemblées à l'image d'un mur en pierre sèche. De l'autre, des *plaques* et *croutes* de différentes natures sont positionnées côte à côte avec des finitions différentes illustrant la gamme wallonne.

Enfin, à la suite du volume contemporain, au centre de l'ancien trou d'extraction, une *fosse didactique* prend place, permettant des cours ou rassemblements en plein air. Cet espace extérieur est conçu dans la continuité des ateliers. Il est bordé par un cheminement en béton strié qui fait le lien avec ceux déjà mis en œuvre dans la première phase des travaux. Une ligne directrice se dégage des différents cheminements et est représentative du tracé des anciens rails qui permettaient aux fourgons de remonter les pierres extraites dans le fond du trou vers le bâtiment du treuil.

Le coût total de cette seconde phase s'élève à quatre millions d'euros TVAC et a bénéficié d'un cofinancement Europe/Wallonie dans le cadre du



Effet des tuiles de verre dans le magasin à clous © SPW-AWAP

programme du Fond Européen de Développement Régional (programmation 2014-2020) qui a permis de financer la moitié des travaux de la phase 2. L'autre moitié a été prise en charge sur du budget Patrimoine.

Après un peu plus de deux ans de chantier, le site retrouve son éclat d'antan et promet un bel avenir aux métiers de la pierre.

Aurore DE BRUYN

Les prochaines semaines verront l'installation d'équipements pédagogiques spécialisés pour lesquels le FEDER intervient également à hauteur de 454.000 € en cofinancement avec le SPW-Économie Emploi Recherche. L'aménagement des abords fera ensuite encore l'objet de quelques attentions...



Espace d'entrée de la forge © SPW-AWAP



Préau entre le magasin à clous et les nouveaux ateliers © SPW-AWAP

## Tuiles plates neuves de terre cuite – spécifications produit

### (Fiche d'aide à la rédaction de cahiers des charges – FARCC n° 01.0618.10.01)

Cette fiche-conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention *in situ* et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

#### • Mots clés

Tesson, tuile plate, couverture, absorption, épaulement, triage, géométrie, épaisseur, dimension, aspect, cycle thermique, tenon, engobage, gambardière, vernissée, engobée, recouvrement, coffine.

#### • FARCC associées

- 01 0715 07 Crochets de service (d'échelle) – spécifications produit et mise en œuvre
- 01 0812 04 Membrane de sous-toiture souple – spécifications produit et mise en œuvre

#### • Historique

Selon les informations à notre disposition, l'utilisation de ce que l'on considèrerait comme des *tuiles plates* en toiture remonterait à la fin de l'époque Gauloise. Celles-ci étaient constituées de planchettes de bois rectangulaires, appelées *tavillon* ou *ancelles*. La forme de ces planchettes inspirera plus tard la création de la tuile plate de terre cuite. Il faudra cependant attendre le Moyen Âge pour qu'elle se généralise dans nos contrées. Plus tard, elle sera remplacée localement par de l'ardoise naturelle. Il est communément admis que les techniques de pose de l'ardoise naturelle sont dérivées de celles de la tuile plate.

#### • Documents techniques associés

- NIT 240-1. Tuiles de terre cuite. C.S.T.C.
- Ouvrages de couverture – Tuiles plates – Août 2011 – Ministère de la culture – France
- DTU 40.211 (NF P31-203-1) (Septembre 1996). Couverture en tuile de terre cuite à emboîtement à pureau plat – Partie 1 : Cahier des clauses techniques.
- L'art du couvreur, Encyclopédie des métiers. Association ouvrière des Compagnons du devoir. Les compagnons du devoir.
- NBN EN 1304. Tuiles et accessoires en terre cuite – Définitions et spécifications des produits – 3 éd., 07/2013.
- L'art des toits polychromes. Patrick Seurot. 2009, Éditions La Taillanderie.
- **Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles**

Historiquement, les tuiles plates de terre cuite sont plus souvent utilisées en Flandre qu'en Wallonie, où l'ardoise était plus couramment mise en œuvre grâce à la présence de nombreux gisements de schiste. Elle est généralement de forme rectangulaire. Toutefois, la forme du pureau peut varier pour être arrondie, losangée ou ogivale. La tuile plate devra être plane ou légèrement galbée (convexe). Elle est principalement adaptée pour les toits à fortes pentes. Sans utilisation d'une sous-toiture, la pente minimale en fonction du format de la tuile varie entre 40° et 45° (84 % et 100 %). En dessous, il est vivement conseillé d'utiliser une sous-toiture. Dès lors, la pertinence de l'utilisation d'une tuile plate en dessous de 40° doit être correctement étudiée

considérant que la fonction de la sous-toiture n'est pas d'assurer l'étanchéité de la toiture et que sa durée de vie est inférieure à celle d'une tuile. Concernant les dimensions disponibles sur le marché actuellement, il est possible de trouver des modèles de tuiles variant d'un format 18x13 cm à 43x30 cm avec une épaisseur variant de 10, 12, 13 et 15 mm. Pour sa fixation, la tuile possède généralement un ou deux tenons d'accrochage, mais elle peut être également percée afin de permettre son clouage (il n'est pas nécessaire de clouer toutes les tuiles). La détermination des dimensions de la tuile variera notamment en fonction des régions et de l'inclinaison du toit. Certains moyens de fixation spécifiques (tels que des crochets) peuvent également être utilisés selon l'emplacement en toiture, la situation géographique ou le type d'application (ex : bardage). Dans le cas des tuiles plates, l'étanchéité à la pluie sera assurée par un double recouvrement et des joints alternés. Le choix de la tuile dépendra de quatre paramètres : la pente de la toiture, la planéité de la toiture, le nombre de pénétration (cheminées, lucarnes, conduits divers...) et de raccord ainsi que de la situation du bâtiment. Le mode de cuisson de la tuile pourra engendrer des défauts admissibles (défauts de planéité et de rectitude selon certaines tolérances) si et seulement si la parfaite étanchéité de la couverture n'est pas mise en cause. En effet, ces déformations sont admises car semblables à la fabrication artisanale des anciennes tuiles. Ces paramètres définiront également le type de tuile : galbée dans le sens longitudinal (pendante) ou coffine, gambardière à l'endroit ou à l'envers, gambardière à droite ou à gauche. Une tuile trop raide offrant un aspect *industriel* n'est généralement pas conseillée sur les biens classés. Il sera nécessaire d'utiliser la tuile plate la plus naturelle possible, qui se patinera également avec le temps. Les tuiles colorées à l'aide d'additifs doivent être évitées.



Découpe manuelle de la partie basse de la tuile offrant un alignement brouillé du pureau en phase avec l'esthétique des techniques anciennes. G. Focant © SPW-AWaP



• Aide à la prescription

Préalablement à la mise en œuvre, déterminer la section des liteaux (carrés ou rectangulaires) qui maintiendront les tuiles plates en tenant compte du poids propre de la tuile, de la quantité au m<sup>2</sup>, de l'entraxe et de la section des chevrons et des charges climatiques.

Les tuiles seront composées de matières exclusivement naturelles, à base d'argile pure de haute qualité et fortement résistantes aux griffes. Elles seront issues d'une production *artisanale* à *semi-artisanale* ; leur aspect de surface et la découpe inférieure du pureau ressemblant aux irrégularités d'aspect des productions anciennes.

Les tuiles plates de terre cuite satisferont aux prescriptions des normes NBN-EN 539. Elles doivent être marquées CE et conformes aux normes européennes. Il est également exigé un ATG, ou équivalent européen, non périmé, qui couvre la marque et le modèle choisi. En cas d'absence d'ATG, une attestation conforme à la norme en vigueur sera produite sur base d'essais d'un laboratoire indépendant, validant les paramètres suivants : Imperméabilité = Niveau 1, Résistance au gel (150 cycles) = Niveau 1, Résistance à la rupture par flexion en fonction du modèle choisi, du contexte du chantier et des données du producteur.

Les étiquettes d'identification seront retirées par la direction de chantier et seront conservées dans la farde de travaux pour être annexées au DIU en fin de chantier.

Préciser la dimension (longueur, largeur, épaisseur) et la forme (pureau rectangulaire, arrondi...).

Définir les particularités de surface volontaires, comme les creux, les reliefs, les empreintes, les taches ou pointes de couleur ainsi que la variation des teintes et leurs nuances, similaires aux productions d'antan, en fonction des objectifs esthétiques à atteindre.

Définir le traitement surface de la tuile : patinée, sablée, vernissée (vernée, plombée, plombifère, glaçurée), flammée, émaillée, engobée, mouchetée...

Définir le moyen de pose des tuiles : tenons (un ou deux), trous pré-perçés pour fixation à l'aide de clous crantés ou vis durables (inox austénitique, cuivre...), mortier de chaux.

Définir la présence d'un tenon (ergot), ou non, à l'arrière de la tuile. Dans le cas d'une mise en œuvre sur tourelle, d'une tour à base circulaire ou d'une abside, pour lesquelles la pose s'effectue sur un support jointif, il n'y a pas de tenon.

La structure des tuiles ne doit présenter ni défaut de fabrication qui engendrera un mauvais assemblage des tuiles, ni de cassure, ni de cloquage, éclat, fêlure, fissure, cratère.



Chantier – Tournai : Cathédrale Notre-Dame – Chapelle Saint-Louis. La tuile 1 (commande spéciale) doit être deux fois plus large que la tuile de remplissage 2 permettant ainsi de façonner la contre-approche aux dimensions adéquates. G. Focant © SPW-AWap

Un tri des tuiles devra être réalisé avant la pose. Les tuiles défectueuses seront éliminées. Ce tri se fera à partir de plusieurs palettes afin de mélanger les tuiles.

Prévoir une quantité de tuiles supplémentaires de la même origine, en fonction de la surface mise en œuvre et de la complexité de la couverture, à stocker *in situ* pour permettre les réparations et/ou entretiens ultérieurs.

Prévoir une quantité de tuiles dite *tuile et demie* ou *tuile d'approche* afin de faciliter le remplissage à l'approche des rives et éviter les sautons.

Prévoir toutes les tuiles de finition ou accessoires : faîtières, de rive, arêtières, chatières, à douille...

Les caractéristiques mécaniques de la tuile devront répondre :

1. aux exigences d'imperméabilité à l'eau de niveau 1 selon NBN-EN 539-1 ;
2. aux exigences de résistance au gel selon NBN-EN 539-2 avec min de 150 cycles de gel/dégel (Niveau 1) ;
3. aux exigences de résistance à la flexion selon NBN-EN 538.

Le choix de la tuile devra impérativement tenir compte de :

1. l'exposition et la situation des toitures au regard de la pluie, de la neige, des vents et de l'altitude ;
2. la ou les pentes de chacun des versants ;
3. la longueur des versants ;
4. la ventilation de la sous-face en couverture.

La ventilation en sous face est fondamentale pour assurer la pérennité sur le long terme de la couverture. Elle permettra de prévenir la gélivité en cas de présence accidentelle d'eau mais également de prévenir la corrosion des fixations des lattes.

Selon la NIT 240, les phénomènes suivants ne sont pas considérés comme des défauts : les fissures superficielles et discontinues en sous-face, le tressailage, la stratification et le pli de terre.

Dans le cas où le choix se porte sur l'utilisation de tuiles de réemploi (à noter que ce choix engendre généralement un surcoût non négligeable) à mettre en perspective avec d'autres paramètres tels que les objectifs patrimoniaux et les techniques liées aux options de la restauration, les informations suivantes seront communiquées :

1. un bordereau sera transmis à la direction de chantier à la livraison. Il comprendra des précisions sur :
  - la présence des dispositifs d'accrochage d'origine et leur état ;
  - l'absence de fêlures, cratères, exfoliation, écaillage, cassure, feuillette ou autres défauts ;
  - la présence de défauts de structure pouvant affecter la résistance à la flexion. Celle-ci sera vérifiée par sonnage lors de la dépose des tuiles ;
  - les conditions de stockage et de nettoyage des tuiles.
2. certains paramètres seront obligatoirement à prendre en compte :
  - l'utilisation des tuiles pour un même édifice ou un même lieu géographique ou aux conditions climatiques équivalentes ;
  - l'utilisation sur des versants de même pente ou supérieure avec un pureau équivalent ;
  - l'utilisation des tuiles dans les mêmes conditions d'aération et de ventilation en sous-face ;
  - la vérification de la résistance au gel des tuiles conservées sera réalisée, avant à la repose, par un organisme agréé. Dans le cas de résultats négatifs, elles seront éliminées.

Angelo Rizzo

## L'Inventaire du patrimoine d'Oupeye accessible en ligne !

**Inventorier notre patrimoine : mieux le connaître et le protéger... pour le transmettre aux générations futures**

L'Inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC) complète le premier inventaire de la Wallonie, publié entre 1973 et 1997, sous le titre *Patrimoine monumental de la Belgique – Wallonie*, qui remonte déjà à une quarantaine d'années pour la commune d'Oupeye. L'élargissement de la notion de patrimoine, l'intérêt pour le patrimoine contemporain ainsi que l'évolution tangible des biens autrefois inscrits justifient cette actualisation.

Cette mise à jour est le fruit d'un travail de terrain systématique, réalisé par des historiens de l'Art et effectué depuis l'espace public. Les biens sont repris dans une base de données qui intègre une cartographie avec géolocalisation, des photos et une analyse descriptive de chaque bien inscrit.

Le but de l'Inventaire est de recenser et de faire reconnaître les qualités et les spécificités patrimoniales du bâti sur l'ensemble du territoire d'une commune. Pour cela, lors du travail de terrain, plusieurs critères et intérêts sont croisés afin d'analyser et de sélectionner les biens immobiliers qui seront repris à l'Inventaire. Parmi ces critères, l'authenticité, la typologie, la qualité architecturale, la valeur de mémoire, l'intérêt paysager ou social sont le plus souvent attribués aux biens rencontrés.

L'Inventaire présente une sélection de bâtiments de toutes époques et de natures diverses qui relèvent du contexte local : églises, usines ou ateliers, fermes, chapelles, ponts, maisons rurales ou bourgeoises, châteaux, potales...



Château Dossin à Hermalle-sous-Argenteau (Oupeye). Bien pastillé à l'IPIC. B. Dewez © SPW-AWap

Parmi les biens inscrits figurent les biens classés et des biens accompagnés d'une *pastille*. Celle-ci signifie que le bien répond au(x) critère(s) d'authenticité et/ou d'intégrité et/ou de rareté et que sa pérennité est souhaitée en raison de sa représentativité, et ce, sans distinction de typologie ou d'époque.

Une fois le travail de terrain fini, l'encodage terminé et les notices rédigées, toutes les informations sont versées sur le site web [www.ipic.be](http://www.ipic.be). De consultation aisée, ce site permet à tout public d'effectuer une recherche par thématique ou par adresse.

### L'actualisation de l'Inventaire d'Oupeye

L'actualisation de l'Inventaire (IPIC) de la commune d'Oupeye a été effectuée du printemps 2017 au printemps 2018. La prospection systématique de terrain a permis de recenser cent-quinze biens, soit un peu plus du double de biens que repris précédemment dans l'Inventaire du patrimoine monumental (IPM) paru en 1980, chacun d'entre eux reflétant l'identité de la commune.

Accessible en ligne depuis l'automne 2019, le résultat de ce travail a été présenté aux habitants de la commune lors d'une exposition qui s'est tenue dans les locaux de l'administration communale d'Oupeye du 8 novembre au 12 décembre 2019.

Le territoire d'Oupeye présente des réalisations architecturales aux typologies variées liées au développement de localités tantôt rurales occupant les versants et les plateaux, tantôt périurbaines installées dans la vallée sur la rive gauche de la Meuse ou du canal Albert, à proximité des villes de Herstal et de Visé. En effet, si la plupart des biens répertoriés sont des habitations rurales ou bourgeoises, des villas, quelques fermes en carré ou plus modestes, la commune offre également d'autres exemples patrimoniaux tels que des églises, d'anciens moulins, des potales, de nombreuses croix de chemin, des chapelles, des monuments aux morts, des écoles, des maisons communales, des cimetières, des stations de pompage, des châteaux d'eau, un cercle paroissial... mais aussi les anciens bâtiments d'une boulonnerie ou d'une société coopérative. Sans oublier le patrimoine plus ancien qu'illustrent entre autres les vestiges du château d'Oupeye, les anciennes fermes du château de Grand Aaz à Hermée, de Saint-Christophe à Vivegnis ou de l'abbaye du Val-Benoît à Heure-le-Romain, mais aussi la chapelle Notre-Dame de Bon Secours ou l'église Saint-Lambert et son presbytère à Hermalle-sous-Argenteau.

Du point de vue de la chronologie, à l'exception de quelques témoins architecturaux plus anciens, la plupart du patrimoine recensé remonte principalement au XIX<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce patrimoine illustre essentiellement le style éclectique généralement teinté de néo-classicisme. Quant à l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, elle est évoquée au détour de plusieurs maisons de style villégiature, de constructions à vocation technique tels des stations de pompes de style moderniste et des châteaux d'eau. Enfin, le pont de l'Eurégio, inauguré en 2015 à Hermalle-sous-Argenteau, constitue un exemple intéressant d'architecture contemporaine.



Ancienne ferme du château de Grand Aaz à Hermée (Oupeye). Bien inscrit à l'IPIC. B. Dewez © SPW-AWap

Bénédicte DEWEZ



## Éghezée, un projet de lotissement à proximité du vicus de Tavier



Phase d'évaluation : fosses romaines en cours de dégagement. N. Mees © SPW-AWap

Entre le 15 février et le 19 avril 2019, l'Agence wallonne du Patrimoine est intervenue dans le contexte de la création d'un lotissement situé au croisement entre la route de Ramillies et la chaussée romaine, le long de la voie Bavay-Cologne, donc non loin du vicus de Tavier devenu fort romain, mais également dans la zone où s'est livrée la bataille de Ramillies (mai 1706).

### Une occupation de l'époque Romaine

Le toponyme de *Chaussée romaine* ainsi que la présence du vicus et du fort romain à proximité laissaient peu de doute sur l'existence d'un autre site, voir sur la continuité du site de Tavier. De fait, lors de la phase d'évaluation, divers vestiges furent retrouvés dont la plupart peuvent être reliés à l'époque romaine.

Tout d'abord, un nombre non conséquent de fosses fut excavé. Ces dernières sont de formes et de tailles variées (de 1 mètre de côté pour les plus petites à 8 mètres sur 5 pour les plus imposantes). Issues fort probablement d'une activité d'extraction de terre, elles furent ensuite utilisées comme des fosses à détritus. En effet, elles contenaient une quantité importante de matériel archéologique de divers types : céramique, verre, monnaie, petits objets en métal... qui sont pour la plupart morcelés ou abimés et témoignent d'une utilisation intense, d'où l'hypothèse de fosses de rejet. Une première étude du matériel a permis de dater ces différentes fosses du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

À côté de cela, la fouille archéologique a permis de mettre au jour deux structures qu'il est possible d'associer à des celliers. Le cellier est, à l'époque antique, une petite construction excavée de forme quadrangulaire<sup>1</sup> à parois en bois ou en pierre sèche, dans laquelle on accède la plupart du temps par une échelle. Généralement de petite taille et de faible profondeur, ces structures servaient au stockage de denrées diverses<sup>2</sup>.

Ceux retrouvés durant la campagne de fouille de 2019 correspondent à ces critères : de forme quadrangulaire et de taille moyenne (entre 1,5 et 1,8 mètre de côté), l'un d'eux conservait des traces de parois en bois. Le matériel céramique retrouvé au sein des comblements de ce cellier le date du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Un réseau de fossés a également été mis au jour, de longueurs variables (entre 1,5 mètre à 15 mètres). La plupart d'entre eux sont orientés ouest-est, à l'exception de l'un d'entre eux orienté nord-sud. Ces fossés contenaient tous du matériel daté du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., hormis l'un d'eux qui semble ne renfermer que de la céramique du I<sup>er</sup> siècle. Nous n'avons toutefois, à ce stade de l'étude, pas pu établir un lien clair entre ces fossés, ni une fonction précise. Il est cependant probable que ceux-ci devaient marquer une limite, potentiellement parcellaire.

L'ensemble de ces structures sont généralement retrouvées en bordure de bâti, au sein des jardins ou des arrières de jardins. La présence de ces éléments permet donc de relier la fouille de 2019 directement au vicus, fouillé par la Société d'Archéologie de Namur entre 1952 et 1954. En effet, la construction du vicus a nécessité un apport conséquent de terre, qui constitue la matière première principale pour la construction des maisons en torchis et autres structures en terre, dont notamment les fours. C'est pourquoi il n'est pas étonnant de retrouver un nombre important de ces fosses d'extraction, transformées ensuite en fosses de rejet. De même, les celliers sont liés aux habitations et sont souvent situés en bordure de bâti ou à l'arrière des parcelles. Tous ces éléments seraient donc en lien avec l'installation et la vie du vicus romain, occupé jusqu'aux environs de 260-275 après J.-C.



Vue d'un cellier en cours de fouille. N. Mees © SPW-AWap

1 QUERE P. et coll., 2002. Mercin-le-Vaux, le Quinoc : villa gallo-romaine et occupation du Haut Moyen Age, dans *Revue du Nord*, 348, p. 91-114.

2 ADRIAN Y.-M. et coll., 2014. Les caves gallo-romaines dans les campagnes de la Haute Normandie, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, 31, p. 369-402.



### Un squelette au milieu des structures romaines

Une inhumation fut découverte, à l'angle nord-est du site, entre deux fosses romaines. Le corps était déposé au fond d'une fosse peu profonde dans une position que nous pouvons qualifier de peu courante. En effet, le défunt était placé sur le ventre, le bras gauche replié sous la tête et le bras droit replié sous la cage thoracique. Cette position particulière nous laisse penser qu'il ne s'agit pas ici d'un enterrement dit *classique*.

La fosse ne comportait aucun matériel qui aurait pu nous aider à dater et à identifier cette inhumation.

Toutefois, la bonne conservation des ossements, nous permet de poser l'hypothèse que cette inhumation ne date pas de l'antiquité mais d'une période plus récente.

Notons que la fouille se situe non loin de la célèbre bataille de Ramillies qui s'est livrée en 1706 dans le contexte de la guerre de succession d'Espagne. Peut-être pourrions-nous relier notre inhumation à cet épisode militaire, ce qui pourrait expliquer ses caractéristiques peu communes. Cependant, seules des analyses au carbone 14 ainsi qu'une étude anthropologique précise pourront nous donner une datation précise ainsi qu'une meilleure compréhension de cette sépulture.



Vue de l'Inhumation liée à la bataille de Ramillies. V. De Beusscher © SPW-AWaP

### Et après ?

Une étude complète du matériel et des données enregistrées au cours de la fouille nous en apprendra davantage sur le quotidien des gallo-romains au sein du *vicus* mais également sur les périodes postérieures. De plus, le projet de construction d'un parc éolien à Boneffe, situé en bordure du site pourra

compléter nos données en 2020 lors du suivi des travaux d'aménagement des infrastructures routières nécessaires à l'acheminement des matériaux de construction.

Nathalie MEES et  
Valentine DE BEUSSCHER

## Fouilles archéologiques dans le cloître de la collégiale Saint-Jean à Liège

Monument essentiel de la géographie ecclésiastique liégeoise, la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste a été fondée à la fin du X<sup>e</sup> siècle par le premier prince-évêque de Liège, Notger. Celui-ci, conformément à sa propre volonté, y sera inhumé en 1008. L'édifice est implanté en dehors du premier noyau urbain de Liège, sur un îlot isolé de la cité par le bras de Meuse de la Sauvenière. L'église actuelle, à nef à rotonde, fut reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle : seul l'avant-corps occidental de style roman a été maintenu. Cependant, la formule architecturale adoptée durant le Siècle des Lumières a perpétué, dans les grandes lignes, l'ancienne construction médiévale, dont l'inspiration à partir de la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle a été soulignée de tout temps.

Jusqu'à présent, l'église et ses dépendances n'avaient encore jamais fait l'objet d'aucune recherche archéologique approfondie. Entre mars 2016 et juin 2017, l'AWaP a conduit des sondages dans le préau et les bâtiments du cloître de la collégiale, en préalable à la réaffectation du lieu par la Ville de Liège.

### À la recherche de traces des premiers chanoines

Avant la fin du Moyen Âge, la configuration originelle et l'évolution architecturale des encoûtres de Saint-Jean sont très mal connues. Sur la base des données récoltées sur le terrain, nous pouvons dresser le constat que le cloître à galeries, dans son agencement

actuel en tout cas, ne se met en place qu'entre la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, les séquences stratigraphiques dans le préau du cloître n'ont conservé aucun niveau d'occupation relatif à l'implantation canoniale primitive, mais révèlent bien un horizon funéraire des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. À cet égard, le caveau funéraire F47, dont la dépouille est datée par radiocarbone entre 965 et 1035 après J.-C., appartient probablement à la première génération de personnages enterrés dans les encoûtres. Cette découverte a rappelé, bien malgré nous, la permanence dans l'imaginaire collectif d'une figure telle que Notger, en faisant ressurgir dans les médias la question de la localisation précise de la sépulture de l'évêque. En effet, il apparaît que dès le Moyen Âge tardif, les chanoines de Saint-Jean avaient perdu la trace de la sépulture de leur bienfaiteur. En 1633, ils furent d'ailleurs les premiers à entreprendre des fouilles en bonne et due forme à la recherche de son corps...

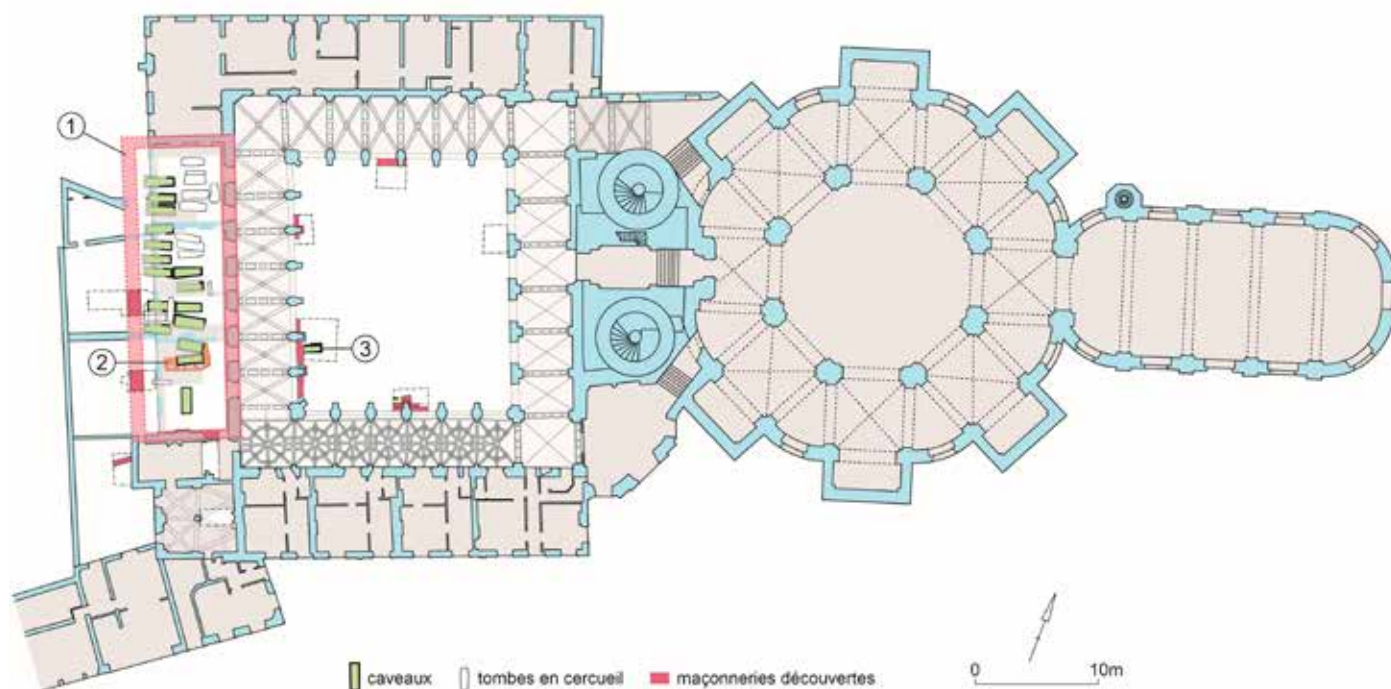
La vocation funéraire de l'espace situé à l'ouest de l'avant-corps se maintiendra sur le long terme : les sondages ponctuels implantés dans le préau du cloître ont livré une trentaine d'inhumations, s'échelonnant de manière dense entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et l'Époque moderne. Parmi celles-ci, épinglons la sépulture en cercueil F45, qui est dotée d'un pichet perforé à la base et au remplissage charbonneux. Ce type de mobilier, généralement qualifié de vase

à encens, participe à des pratiques funéraires assez courantes durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles dans les bassins mosan et scaldien.

### Le réfectoire, ou la chapelle dite des bénéficiers

Le bâtiment médiéval en moellons de grès houiller qui borde l'aile ouest du cloître a été largement remanié au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la collégiale était réaffectée au service paroissial. Lors de ces travaux, le curé Charles du Vivier de Streel avait sommairement signalé la découverte de nombreuses tombes, tout en qualifiant cet espace de *chapelle des bénéficiers*.

L'épithaphe et le haut-relief funéraire du chanoine Guillaume de Wavre, mort en 1457, ont été retrouvés dans ce même contexte. Or, le testament de ce chanoine stipule clairement sa volonté d'être enterré dans le réfectoire. À ce titre, il est certainement significatif que le haut-relief qui accompagne sa sépulture représente une scène de repas des évangiles, à savoir Marie-Madeleine lavant les pieds du Christ chez Simon le Pharisien. Un dépouillement des archives de la collégiale est en cours afin de détailler le recrutement funéraire de cet espace qualifié par ailleurs de *réfectoire*. Ces recherches ont déjà permis d'y identifier la fondation d'un autel par le chanoine Jean Lardenois en 1373. Cet autel est dédié à saint Jérôme, saint Bernard et sainte Agathe. En 1633, le rapport du chapitre détaillant les



Plan de la fouille de 2017. 1. Emprise du réfectoire ou de la chapelle dite « des bénéficiers » ; 2. Situation de la fosse de coulée à cloches ; 3. Sépultures F47. Relevé et infographie AC&T et Fr. Taildeman © SPW-AWaP

fouilles entreprises par les chanoines afin de localiser la tombe de Notger mentionne encore incidemment une lecture effectuée chaque premier dimanche de Carême, tandis que les chanoines se restaurent tous ensemble dans leur grand réfectoire. À la fin du Moyen Âge, alors que la vie commune effective des chanoines n'est plus qu'un souvenir, ou seulement un idéal réaffirmé par les textes, force est de constater que le réfectoire représente encore un espace apte à recevoir la communauté des chanoines pour certains repas solennels ou rassemblements protocolaires.

La chapelle dite *des bénéficiers* a pu être restituée par la fouille dans son état du XIV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un édifice de grande dimension (22m/9m) dont l'implantation, axée sur l'église et son avant-corps, semble privilégiée. Son espace intérieur accueille des inhumations réparties en deux rangées, alignées contre son mur occidental. Une première génération

de tombes prend la forme de caveaux maçonnés à l'aide de blocs de tuffeau finement sciés. Des inhumations en cercueil complètent ensuite cette organisation systématique sur la deuxième rangée. Dans un dernier temps, quelques tombes orientées différemment bouleversent ce lotissement funéraire originel. Le dépôt d'un récipient en verre entre les mains des défunts est fréquent. Parmi ce lot de verreries, soulignons un petit gobelet verdâtre à paroi gaufrée, de type *Maigeleïn*, fabriqué entre la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle.

L'appellation de *réfectoire* pour un espace par ailleurs dévolu à un usage cultuel et funéraire peut sembler interpellant. Selon nous, la chapelle dite *des bénéficiers* de saint Jean est significative en ce qu'elle



Tombes alignées de la chapelle dite « des bénéficiers » © SPW-AWaP



Caveau funéraire F47 du cloître Saint-Jean © SPW-AWaP



révèle, pour la fin du Moyen Âge, une tendance à la réaffectation d'espaces anciennement dévolus à la vie commune des chanoines. Ces modifications pourraient notamment refléter des préoccupations nouvelles pour le salut individuel et l'entretien de la mémoire du défunt.

### Une fosse de coulée de cloches

La fouille de la *chapelle des bénéficiers* a mis au jour la base d'une structure de combustion clairement assimilable à une fosse de coulée de cloches en bronze. Pour le Moyen Âge, l'historiographie nous présente généralement le fondeur de cloches comme un artisan spécialisé, souvent itinérant, qui installait son atelier temporaire à l'intérieur ou à proximité directe de l'édifice auquel la cloche était destinée.

La fosse de coulée était recoupée par deux caveaux en tuffeau et profondément arasée par l'implantation de caves modernes. De ce fait, nous n'avons pas pu restituer l'environnement bâti ayant accueilli le fondeur, ni appréhender les aménagements au sol qui équipaient nécessairement son atelier (en particulier le four de fusion du métal).

Le fond de la fosse est tapissé d'épaisses dalles disposées de façon à ménager un conduit de chauffe principal, traversé par de plus petits canaux transversaux. Les parois de ces canaux sont enduites d'argile,

portant encore les traces de doigts de l'artisan qui l'a appliquée. Ce dispositif de soubassement permet d'accueillir deux moules de cloches (noyau, fausse-cloche et chape externe) pour une première mise à feu de la structure. Celle-ci a pour but de sécher les moules ainsi que de dégager le modèle de la cloche selon la technique de la cire perdue. Dans un second temps, la fosse est soigneusement remblayée et tassée afin de procéder à la coulée du métal en fusion. La fouille a livré quelques fragments de moules dont certains conservent en surface les traces de leur contact avec le métal cuivreux. Ces derniers peuvent être moulurés mais ne montrent aucune trace d'inscriptions ou de décorations particulières. Leur nombre limité ne permet pas de restituer le profil des cloches.



Fosse de coulée de cloches de Saint-Jean en cours de fouilles © SPW-AWaP

La fosse de coulée de Saint-Jean a permis la fonte d'au moins deux cloches dont le diamètre à la base avoisine respectivement 100 à 120 cm et 130 à 140 cm, ce qui leur confère des dimensions particulièrement imposantes pour l'époque. La coulée simultanée de cloches est un fait couramment documenté qui s'explique par un souci de rentabilité, mais également par la volonté d'homogénéiser les alliages des cloches, destinées à sonner harmonieusement de concert.

Deux datations radiocarbones ont été réalisées sur des brindilles de hêtre carbonisées. Elles situent la fonte entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, avec un degré de probabilité plus élevé entre le milieu du XII<sup>e</sup> et la première décennie du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est vraisemblable que les cloches imposantes produites à Saint-Jean aient été destinées au clocher de l'avant-corps de la collégiale, peut-être à l'occasion d'une phase de travaux importante de l'ouvrage. Ce dernier fait actuellement l'objet d'une étude détaillée, à l'occasion d'une rénovation initiée par la Ville de Liège.

### Bibliographie

Henrard D.; Mora-Dieu G.; Coura G. et Léotard J.-M., 2018 Liège/Liège : sondages archéologiques à la collégiale Saint-Jean. La genèse du cloître à galeries et le réfectoire, également appelé « chapelle des bénéficiers », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 26, p. 131-138



Gobelet en verre de type « Magelein » (hauteur : 4,5 cm ; diamètre supérieur : 7 cm) © SPW-AWaP



Fragments de parois de moules de cloches de Saint-Jean © SPW-AWaP

Denis HENRARD,  
Guillaume MORA-DIEU  
et Geneviève COURA

## Le Grognon, à Namur : dernières interventions archéologiques, lors de la construction du parking



Fig. 1. Niveaux préhistoriques et gallo-romains, sur les plages du confluent Sambre-et-Meuse : une intervention sous la dalle du parking du Grognon en construction. D. Bosquet © SPW-AWaP

### Contexte et modalités opérationnelles

L'opération d'archéologie préventive réalisée sur le site du Grognon, à Namur, préalablement à l'aménagement du site et à la construction d'un parking souterrain, s'est achevée au mois d'août 2018 (Bosquet *et al.*, 2019). Le protocole d'accord signé entre l'AWaP, la Ville de Namur et les entreprises de construction prévoit cependant la possibilité d'assurer un suivi archéologique des travaux jusqu'à la fin des terrassements nécessaires à l'achèvement du chantier, programmé pour décembre 2020.

C'est dans ce cadre qu'une coupe d'une trentaine de mètres de long, située sous la dalle de l'étage -1, à hauteur de l'entrée du futur parking, a pu être soumise à l'examen au début du mois de janvier 2019. L'intervention a notamment permis de compléter la documentation relative au sanctuaire gallo-romain et au système défensif médiéval, mais ce sont surtout les niveaux du Mésolithique et du Néolithique qui ont retenu l'attention. Situés sous la nappe phréatique actuelle, ces dépôts comprenaient une série d'éléments en matières organiques particulièrement bien conservés. Par conséquent, en accord avec les différents intervenants, il a été décidé de mettre à profit une interruption localisée du chantier souterrain, entre janvier et avril 2019, pour dégager mécaniquement le niveau recelant les vestiges préhistoriques, grâce à un financement d'Interparking, et permettre la fouille manuelle de ce site unique. Les niveaux romains, sus-jacents aux dépôts de la Préhistoire, en contrebas des temples de la confluence (Vanmechelen *et al.*, 2019<sup>o</sup>), ont préalablement fait l'objet d'une reconnaissance sommaire.

Les terrassements réalisés en bord de Meuse ont également nécessité deux interventions préventives, de moindre ampleur, attachées surtout à l'examen du *Rempart Ad Aquam* (XVI<sup>e</sup> siècle) et des travaux d'infrastructure du port de Grognon. La première, en novembre 2018, a permis de dégager les parties basses de la terminaison orientale des fortifications modernes, à l'approche de la 3<sup>e</sup> Porte de Grognon. Tandis que la seconde intervention, réalisée en trois jours (octobre 2019) à la jonction entre la passerelle cyclo-piétonne et le parking, a davantage documenté l'aménagement récent des quais de Meuse. D'autres terrassements, dans les mois à venir, devraient encore développer les recherches et suivis dans ce même secteur.

### Préhistoire : une ou plusieurs occupation(s) sur la plage ?

Dès la phase de suivi, sous la dalle du parking, il est apparu que les niveaux préhistoriques identifiés recelaient des vestiges exceptionnels : un riche matériel en silex, mais surtout nombre de restes organiques dans un excellent état de préservation. Ceux-ci comprennent notamment des os de cerf, de sanglier et d'auroch provenant d'au moins trente-trois individus et dont certains portent des traces de découpe, ainsi que de nombreux fragments de branches et de végétaux divers, liés en grande partie aux activités humaines, dont des noisettes entières ou brisées. Un morceau de bois façonné fait également partie des découvertes, de même qu'une mandibule de chien et, de façon plus inattendue, un os humain (fémur gauche incomplet d'un individu adulte). La mandibule de chien a fait l'objet d'une datation <sup>14</sup>C, préalablement à une analyse génétique (les deux étant financées par l'Institut royal des Sciences

naturelles de Belgique). Il s'avère qu'elle date du Néolithique final, soit 4176±28BP, ce qui donne, en date calibrée à 2 σ, de 2890 à 2660 cal. BC (datation IRPA RICH-26907).

La fouille manuelle de la surface dégagée mécaniquement (72 m<sup>2</sup>), avec tamisage systématique des sédiments, a confirmé ces résultats. Environ deux-mille-cinq-cent pièces de silex, un millier de tessons de céramique, des fragments de meules et d'ocre, mille-cinq-cents ossements et plusieurs milliers de fragments végétaux ont ainsi été recueillis et enregistrés en planimétrie. Outre le mobilier, une série de piquets en bois et un fossé courbe ont également été découverts, ainsi que quelques ossements humains.

Le site consiste en une succession de dépôts fluviaux déposés entre la fin de la dernière glaciation (Pléniglaciaire et Tardiglaciaire du Weichsélien) et l'interglaciaire actuel (Holocène). En interaction constante avec les archéologues tout au long de l'intervention, les géologues ont effectué un relevé de détail des couches en présence sur plus d'une vingtaine de coupes, réparties sur l'ensemble de la surface investiguée. Ce relevé devrait permettre de reconstituer la mise en place et l'évolution, très complexes et dynamiques, des dépôts accumulés à cet endroit durant plusieurs millénaires.

Les niveaux holocènes, extrêmement riches, proviennent d'une paléo-plage (rive convexe) et ont livré un matériel dont la plus grande partie documente une occupation datée du Néolithique final (fig. 2, b, c, d, e), qui semble avoir été très peu ou pas perturbée. Les nombreux témoins de débitage mésolithique (fig. 2, a), mélangés au matériel néolithique de





Fig. 2. Matériel lithique : nucleus mésolithique (a), pointes de projectiles (b, c, d, e). D. Bosquet © SPW-AWAP

manière plus ou moins importante selon les endroits, posent cependant question. L'analyse détaillée de la stratigraphie et de la taphonomie du matériel archéologique devrait permettre de préciser s'il existe une occupation mésolithique préservée juste sous celle du Néolithique, ou s'il s'agit d'un palimpseste d'occupations des deux périodes, voire encore d'une contamination de l'occupation néolithique par du matériel mésolithique déplacé.

#### Période gallo-romaine : dévotion au confluent

Dans le même secteur, les observations réalisées sous la dalle du parking en construction ont également permis de compléter la documentation relative aux berges antiques, en contrebas des temples du confluent (Vanmechelen *et al.*, 2019<sup>a</sup>). Comme dans le cas des niveaux préhistoriques, la stratigraphie des dépôts illustre l'impact important de la dynamique fluviale sur les couches archéologiques.

L'aménagement le plus ancien est matérialisé par une série de piquets appointés en bois, plantés dans les limons de la rive. Datés de manière préliminaire au tout début de la période gallo-romaine, ils relèvent probablement d'un premier renfort structuré des berges, au pied de la terrasse naturelle du site et de ses dépôts votifs précoces.

Couchée à même la plage de galets du confluent, une épaisse couche sableuse contenait un mobilier varié, au sein duquel domine *a priori* le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Collecte manuelle et tamisage des sédiments ont immédiatement identifié la présence d'un numéraire remarquable au sein de la couche, si bien qu'une détection systématique des métaux, encadrée et spatialement référencée, a été entreprise (avec la collaboration de G. Biordi). Au total, ce sont plusieurs dizaines de monnaies, conservées dans un état souvent exceptionnel, qui ont été enregistrées

dans l'épaisseur des dépôts du Haut-Empire (Fig. 3). Les pièces les plus anciennes datent de la période augustéenne, dont une monnaie *Avancia* de tradition gauloise et plusieurs *asses* d'Auguste à l'*Autel de Lyon*, frappés à Rome entre 7 et 3 avant J.-C. ; tandis que la série monétaire se prolonge au II<sup>e</sup> siècle (jusque Faustine II au moins) (identifications provisoires : J. Van Heesch, Cabinet des Médailles). Ces monnaies font évidemment écho aux milliers de pièces découvertes dans la Sambre depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, entre le Pont du Musée et le Pont de France, à hauteur du Grognon (Lauwerijs, 1966, p. 32-33 ; Lallemand, 1989). Jetées à la rivière dans une gestuelle clairement religieuse (rite de la *iactatio stipis*), ces offrandes reflètent la dimension symbolique et votive accordée au confluent et à la traversée de la Sambre dès les origines de l'agglomération namuroise. Une fonction religieuse du site que le sanctuaire, avec ses temples et son esplanade, viendra monumentaliser à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle.

Ces premiers dépôts fluviaux gallo-romains sont ensuite scellés par une couche hétérogène, à la charge plus marquée en sédiments d'apport et matériaux de construction. Datée du Bas-Empire, elle a également



Fig. 3. Iactatio stipis : des monnaies confiées à la rivière, dans une gestuelle religieuse... R. Gilles © SPW-AWAP

livré nombre de monnaies, seule survivance de pratiques religieuses sur un site désormais dévolu aux activités artisanales.

#### Moyen Âge et Temps moderne : système défensif et quais de Meuse

La grande coupe réalisée en janvier 2019 a également traversé le système défensif médiéval protégeant le confluent. Un large fossé a été identifié au devant du rempart de la Première Enceinte et correspond probablement à celui observé précédemment en juin 2018 (Bosquet *et al.*, 2019 ; Vanmechelen *et al.* 2019<sup>b</sup>, p. 102-103). Creusé à travers les dépôts gallo-romains et contenant de la céramique de la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle, il appartient vraisemblablement au tout premier système défensif du site. Les remparts des XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles apparaissent également dans cette coupe. Leurs niveaux de construction ont pu être précisément identifiés, de même que quelques niveaux d'occupation contemporains de leur utilisation. Ils permettront d'étayer et d'affiner la chronologie générale des fortifications médiévales.

L'opération préventive menée sur l'extrémité nord-occidentale du rempart *Ad Aquam* a permis d'examiner les fondations et d'y déceler plusieurs phases de construction. Érigée sur subsidence de Charles Quint à partir de 1521, cette puissante fortification visait à protéger la rive de Meuse, à l'approche du port de Grognon. Le rempart semble ainsi s'installer sur une épaisse maçonnerie préexistante, probablement greffée au rempart médiéval, et qui pourrait répondre dans un premier temps à une fonction de quai. Maintenant les terrées, la Porte de la Neuve Rue n'y serait aménagée que lors d'une troisième phase de construction.

Enfin, la dernière intervention réalisée en bord de Meuse, quoique de courte durée, a suffi à suivre le tracé de ce même Rempart *Ad Aquam*, là où il amorce une large courbe en direction du confluent. La muraille et ses terrées du XVI<sup>e</sup> siècle sont arasées à la fin des Temps modernes, outrepassées par un long mur de quai parallèle au fleuve. Un dernier haut mur, au parement calcaire de grand appareil, opère enfin l'élargissement du boulevard et l'aménagement des quais de halage, vraisemblablement dans le cadre des grands travaux entrepris au port de Grognon en 1847-1848 (Bruch, 2011, p. 12-13).

Dominique BOSQUET, Raphaël VANMECHELEN,  
Antonin BIELEN, Élise DELAUNOIS,  
Céline DEVILLERS, Pierre-Benoît GÉRARD,  
Mietje GERMONPRE, Quentin GOFFETTE,  
Carole HARDY, Ignace INCOUL,  
Philippe LAVACHERY, Sophie LOICQ,  
Fanny MARTIN, Amandine PIERLOT,  
Stéphane PIRSON, Caroline POLET,  
Sidonie PREISS, Coline QUENON,  
Stéphane RITZENTHALER, Jonathan ROBERT,  
Paolo SPAGNA, Muriel VAN BUYLEAERE &  
Charlotte VAN EETVELDE

## Secrets de Botanique à Liège

Depuis sa naissance, la botanique connaît un grand succès à Liège. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, des Liégeois ont été de véritables précurseurs de cette nouvelle science. Parmi les plus illustres, Remacle Fusch, chanoine de la collégiale Saint-Paul de Liège, est l'auteur du plus ancien ouvrage de botanique de Belgique. Plus tard, des personnalités acquièrent une renommée internationale, à l'instar de Charles Morren, professeur à l'Université de Liège, qui mit au point la fécondation artificielle de la vanille en 1836.

Cette exposition dévoile les secrets d'une histoire liégeoise rarement racontée à travers différents endroits de la ville par le biais d'œuvres d'art, de plantes et de planches de botanique jamais montrées au grand public.

Du mercredi 18 décembre 2019 au samedi 7 mars 2020. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h.

Fermé le lundi et le dimanche, sauf le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 13h à 17h. Un ticket combiné avec les serres du jardin botanique de Liège est également proposé aux visiteurs.

Une conférence intitulée *L'usage des plantes dans la médecine médiévale* se tiendra dans la salle Paul Lohest de l'Archéoforum de Liège le jeudi 20 février 2020 à 18h30, par Geneviève Xhayet, directrice-adjointe de Centre d'histoire des sciences et techniques de l'Université de Liège.

### Renseignements

Archéoforum de Liège

Sous la place Saint-Lambert, 4000 Liège

+32 (0)4 250 93 70 • [infoarcheo@awap.be](mailto:infoarcheo@awap.be)

[www.archeoforumdeliege.be](http://www.archeoforumdeliege.be)

[www.facebook.com/archeoforumdeliege](https://www.facebook.com/archeoforumdeliege)



## La Position fortifiée de Namur en mai 1940

Docteur en histoire, historien-archiviste aux Archives régionales de Wallonie, Jacques Vandenbroucke vient de publier le premier tome issu de sa recherche doctorale consacrée à *La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940*, basée sur l'analyse des archives publiques belges, françaises et allemandes, sur de nombreuses sources privées et plus de trois-cents témoignages oraux. Une étude historique d'ensemble, non pas uniquement consacrée aux forts, qui dépeint et resitue dans son contexte le patrimoine militaire namurois réarmé dans les années 1930.

Ce tome décrit le sort de la Position fortifiée de Namur depuis 1918 jusqu'au 10 mai 1940 inclus. Illustrées par plus de quatre-cent-septante documents iconographiques, souvent inédits, ces pages plongent le lecteur au cœur de la P.F.N. défendue par le VII<sup>e</sup> corps d'armée du lieutenant-général Deffontaine, destinée à briser toute offensive ennemie au centre de la Belgique. Organisation défensive, instruction

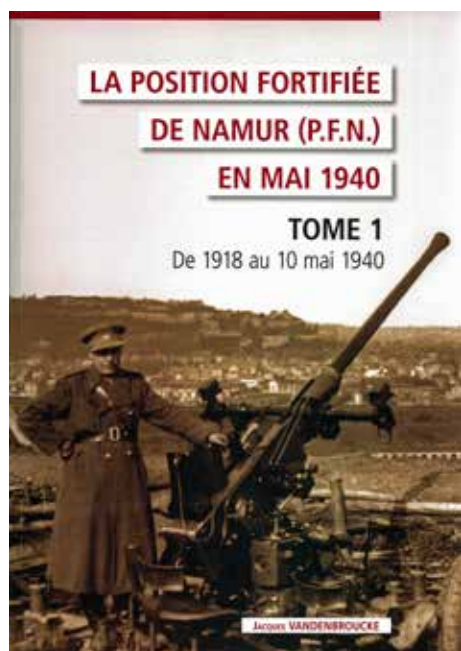
des cadres et de la troupe, manœuvres de 1937 en présence de Léopold III, vie quotidienne sur le terrain durant la mobilisation, mise sur pied de guerre progressive en avril-mai 1940, alerte générale du 10 mai 1940, préparation et entrée des troupes françaises en Belgique... autant de sujets abordés dans cet ouvrage qui s'attarde également à la situation générale à Namur et dans les communes limitrophes. La préface est signée par Francis Balace, professeur émérite de l'Université de Liège.

Jacques VANDENBROUCKE, *La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940 (tome 1). De 1918 au 10 mai 1940*, 2018, 424 pages, 49 €.

### Renseignements

[james.vandenbroucke@gmail.com](mailto:james.vandenbroucke@gmail.com)

+32 (0)478 43 64 86



## La Foire du Livre de Bruxelles • Du 5 au 8 mars 2020

Pour sa 50<sup>e</sup> édition, la Foire du Livre de Bruxelles, événement incontournable pour l'ensemble des acteurs du livre ainsi que leur public, mise sur le *livre ensemble*. Les valeurs épinglées telles que l'ouverture d'esprit, la transmission du savoir et des savoir-faire sont des valeurs que l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) partage et diffuse dans ses collections. Venez les découvrir à cette occasion !

Toute personne souhaitant être tenue informée des nouveautés ou obtenir le catalogue de nos publications peut en adresser la demande à [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be) • +32 (0)81 230 703

Foire du Livre de Bruxelles  
**Stand AWaP n° 102**

Tour & Taxis  
Avenue du Port 86 C  
1000 Bruxelles  
[www.flb.be](http://www.flb.be)





## Musées et Société en Wallonie en 2019 : une année riche en rencontres internationales

L'importance du réseautage au sein du secteur muséal n'est plus à démontrer : outre le fait de permettre aux membres de se rencontrer ou de se retrouver *physiquement* – ce qui n'est pas aussi fréquent que nous pourrions l'imaginer – et d'ainsi mieux connaître le fonctionnement de chaque structure, c'est aussi l'occasion d'y aborder des problématiques communes, d'échanger au sujet d'expériences positives ou négatives, de travailler à des complémentarités et de mettre en place des partenariats ambitieux. Si ceci est vrai pour un musée membre d'un réseau régional, cela l'est aussi pour une fédération au sein d'un réseau à plus grande échelle.

En 2019, Musées et Société en Wallonie a ainsi participé à plusieurs rencontres internationales dans le but d'être au cœur des progrès et des problématiques qui animent les musées dans le monde et de s'ouvrir vers l'étranger.

### Retour sur ces riches expériences

Du 3 au 5 avril ont lieu les rencontres pour la 30<sup>e</sup> année d'existence de la Fédération des Écomusées et Musées de Société (FEMS) au Musée dauphinois de Grenoble avec pour thématique la *Culture du réseau et les réseaux de la Culture*. Cet événement a permis au réseau HOMusée, regroupant les musées ethnologiques de Musées et Société en Wallonie, de mieux cerner les réalités des écomusées européens présents (belges, français, italiens, espagnols...). La rencontre avec Céline Chanas, présidente du FEMS et directrice du Musée de Bretagne de Rennes (très avancé sur la question de la participation citoyenne), a donné lieu à des échanges chaleureux pour aboutir à de futures collaborations.

Participer à la mise en place et au déroulement de la Conférence BeMuseum du 11 octobre au *Brussels Design Museum* a permis d'aborder des pratiques et des innovations sous une perspective nationale. Outre notre association, les autres partenaires de l'événement, issus de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles, étaient l'ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles, le Conseil bruxellois des Musées, Faro, Packed et Innoviris.

L'association s'est également rendue à la Conférence annuelle des musées européens NEMO qui s'est tenue du 7 au 10 novembre à Tartu, en Estonie. Durant ces quatre folles journées, plus de deux-cents professionnels du secteur muséal et du patrimoine culturel issus de trente-huit pays différents se sont concertés dans le but d'inciter les musées à montrer la voie en devant des acteurs déterminants dans la création d'un avenir et d'une planète durables et équitables pour 2030. La conférence a montré comment les musées pourraient théoriquement y parvenir en intégrant dans leurs travaux les

Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et le Programme de Développement Durable prévus pour l'horizon 2030. La conférence a ensuite souligné l'importance que les musées soient reconnus et soutenus par les décideurs politiques de l'Union européenne pour leur travail contribuant à un avenir durable. De la rencontre, nous retiendrons l'occasion pour Musées et Société en Wallonie de souligner les forces et les qualités du secteur muséal wallon et de faire du networking – notamment les rencontres de Lodewijk Kuiper (Conseiller Affaires Publiques au *Nederlandse Museumvereniging*), David Vuillaume (Président de NEMO et Président du *Deutscher Museumbund*), Markus Walz (Président d'ICOM Deutschland et Professeur en Muséologie à l'Université de Leipzig) et Estelle De Bruyn (Conservation Préventive à l'Institut royal du Patrimoine artistique – IRPA) qui a signalé son vif intérêt pour certaines formations organisées par Musées et Société en Wallonie. Les débats nés des conférences n'étaient malheureusement pas assez poussés quant à l'intégration des ODD. Alors que NEMO poussait les participants à *Think big*, Musées et Société en Wallonie partage l'avis de plusieurs structures qui considèrent plutôt qu'il serait plus judicieux d'intégrer ces changements petit à petit. Enfin, soulignons qu'il a trop peu été question des collections qui représentent pourtant le cœur même de la gestion muséale.

Pour la deuxième année consécutive, Musées et Société en Wallonie a participé à la rencontre des Réseaux des musées organisée pour l'occasion par la Fabrique de patrimoines en Normandie et les Amis du Musée National de l'Éducation, des Musées de l'École

et du Patrimoine éducatif (Amnépé), en partenariat avec RéMuT. Cette fois, le lieu et la date choisis ont été le Centre de ressources du Musée National de l'Éducation de Rouen (MUNAÉ) les 13 et 14 novembre. Réunissant des personnes en position d'animer un réseau de musées, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles, et que cette mission soit leur activité principale ou non, les formes juridiques des réseaux présents, français et belges, étaient des plus variées : associations sans but lucratif, institutions publiques, agences émanant de pouvoirs publics, sociétés privées, etc. Lors de cette troisième édition, le focus a été mis sur la mutualisation des logiciels et des bases de données des collections, souvent au cœur des activités ou des projets des réseaux de musées. Il était très important pour Musées et Société en Wallonie, actuellement sur un projet de ce type, d'être présent pour recueillir les témoignages et les conseils avisés de la Fabrique de patrimoines en Normandie, véritable exemple à suivre dans ce domaine (leur réseau mutualisé sous Flora regroupe actuellement près de soixante institutions muséales), de Proscitec (dix-huit structures sous une solution *homemade*) et d'autres participants.

Le réseau ArcheoPass, ouvert aux musées, sites et centres d'interprétation de type archéologique membres de Musées et Société en Wallonie, est animé de cette même volonté de s'ouvrir à de nouvelles collaborations et d'apprendre des acteurs étrangers. Dans ce sens, le réseau a ainsi participé le 6 octobre à la rencontre du réseau européen *Ice Age* dans le but d'y présenter rapidement sa structure et de rencontrer les directeurs des musées français, allemands, hollandais, espagnols, italiens et croates présents. ArcheoPass s'est aussi rendu le 17 décembre en visite professionnelle au Musée gallo-romain de Tongres, Prix du Musée européen de l'Année 2011.



Rencontre 30 ans de la FEMS 2019 © Musées et Société en Wallonie



Conférence annuelle NEMO 2019 © Musées et Société en Wallonie

Les participants ont pu découvrir, grâce au généreux personnel du musée, les raisons du succès de l'exposition temporaire *Dacia Felix – Grandeurs de la Roumanie antique* et le fonctionnement de l'institution en général.

Musées et Société en Wallonie redoublera néanmoins d'efforts en 2020 pour accentuer la représentativité

et l'attractivité du secteur muséal wallon à l'étranger. L'association s'est rendue ainsi le 30 janvier au SITEM 2020 qui s'est tenu au Carrousel du Louvre. Le salon international, véritablement incontournable pour les secteurs des musées et du tourisme culturel, est l'occasion lors d'une conférence organisée par l'association, de réunir Fernand Collin (directeur du Préhistomuseum), Xavier Roland (responsable du

Pôle muséal montois) et Sébastien Pierre (directeur de Piconrue – Musée de la Grande Ardenne), afin d'y décrire la situation muséale wallonne et d'y présenter le cadre de développement actuel de notre secteur.

Romain JACQUET,  
Chargé de projets patrimoniaux et formateur TIC  
Musées et Société en Wallonie

### Programme 2020 des conférences de la CRMSF

En 2020, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) poursuit l'organisation de conférences. Ouvertes à tous, elles se tiennent au Vertbois à Liège, siège de la Commission royale. Le programme peut d'ores et déjà être noté dans les agendas !

Le jeudi 23 janvier, à l'occasion de l'Assemblée générale de la CRMSF, Monsieur Patrick Hoffsummer (Professeur en archéologie médiévale et en dendrochronologie à l'ULiège et Président du Master spécialisé en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier) donnera une conférence sur *La dendrochronologie et l'évolution des charpentes anciennes : le bilan de 37 ans de recherches*.

Le jeudi 19 mars, Monsieur Pierre Frankignoulle (Professeur à l'ULiège, Docteur en Histoire) évoquera *L'architecture à Liège des années 1945 à 1968*.

Le jeudi 14 mai, à l'occasion de l'Assemblée générale de la CRMSF, Monsieur Hervé Lemoine (conservateur général du patrimoine, directeur du Mobilier national, des manufactures nationales des Gobelins, de

Beauvais et de la Savonnerie) abordera *Le Mobilier et les Manufactures nationales : quelle utilité au XXI<sup>e</sup> siècle ?*

En juin (date à préciser), Madame Jessica Thevenot (responsable du programme *Espèces exotiques envahissantes*, Unité mixte de service Patrimoine naturel AFB-CNRS-MNH) présentera *Les espèces exotiques envahissantes*.

Le jeudi 10 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, Madame Nathalie de Harley de Deulin (historienne des jardins, Docteur en Histoire, Art et Archéologie de l'ULiège, membre spécialisé en parcs et jardins de la CRMSF) donnera une conférence intitulée *Du jardin historique au jardin punk. Évolution des usages et des fonctions*.

Le jeudi 10 novembre, Madame Maguelonne Dejeant-Pons (Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage) parlera de la *Mise en œuvre de la Convention européenne du paysage à travers des exemples concrets*.

Une dernière conférence au mois de décembre viendra compléter le programme ; son sujet sera annoncé ultérieurement.

#### Renseignements pratiques

La participation aux conférences est gratuite. Cependant, une inscription préalable est obligatoire.

Les conférences se tiennent au Vertbois (rue du Vertbois 13c à 4000 Liège) de 12h30 à 14h (celles organisées dans le cadre d'une Assemblée générale de la CRMSF et à l'occasion des Journées du Patrimoine sont programmées dans le courant de l'après-midi ; l'horaire est précisé en temps utile).

Pour tout renseignement complémentaire, être tenu(e) informé(e) et recevoir les invitations aux conférences par courriel, merci de vous créer un compte sur le site Internet de la Commission royale : [www.crmsf.be](http://www.crmsf.be)

### Nouvelle expo à la MPMM : L'âge de la bière

Breuvage du quotidien, consommation festive ou encore offrande rituelle, la bière est intimement liée à l'histoire des hommes, de la préhistoire à nos jours.



Dans nos régions en particulier, la cervesie rencontre un succès ininterrompu depuis l'Antiquité. Saviez-vous que le tonneau est une invention gauloise ? Le Moyen Âge n'est pas en reste, marqué par l'éclosion de brasseries tant monastiques que laïques, en milieux urbain et rural. C'est le temps de la diffusion du houblon dans la préparation de la bière. Un brassage qui se métamorphose aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, sous l'effet de l'industrialisation, et adopte aujourd'hui un visage particulier, de la microbrasserie à la brasserie XXI<sup>e</sup> siècle ancrée dans des problématiques écologiques et sociales. Car la bière, c'est aussi un patrimoine vivant, le nôtre, à transmettre aux générations futures !

L'exposition, initiée par la Maison du patrimoine médiéval mosan, est le fruit d'une collaboration avec l'Archéoparc de Malagne, l'Espace gallo-romain de Ath, l'Abbaye de Villers-la-Ville et le Musée de la Bière à Stenay (France).

À la Maison du patrimoine médiéval mosan, découvrez la bière, ses particularités et son histoire, à l'aide d'outils interactifs pour jeunes et moins jeunes, de documents et d'objets archéologiques.

À Malagne-Archéoparc de Rochefort, profitez du jardin et de ses aromates, et surtout de la microbrasserie où est expérimentée une production de cervesie à l'antique.

Une publication regroupant les contributions d'une dizaine de spécialités accompagne l'exposition. Le PDF de cet ouvrage sera librement téléchargeable sur le site [www.cahiersdelampmm.be](http://www.cahiersdelampmm.be) à partir du 4 avril 2020.

#### Informations pratiques

Expositions accessibles  
du 4 avril au 8 novembre 2020

#### Maison du patrimoine médiéval mosan

Place du Bailliage 16 • 5500 Bouvignes  
+32 (0)82 22 36 16 ou [info@mpmm.be](mailto:info@mpmm.be)  
Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 18h

#### Malagne-Archéoparc de Rochefort

Rue du Coirbois 85 • 5580 Rochefort  
+32 (0)84 22 21 03 ou [malagne@malagne.be](mailto:malagne@malagne.be)  
Ouvert durant les congés scolaires, week-ends et jours fériés de 11h à 18h



## Projet Interreg VA « Pierre sèche en Grande Région »

### Organisation du premier examen de qualification *Ouvrier professionnel en pierre sèche* en Grande Région : un premier pas vers une professionnalisation du métier de Bâtitier en Pierre sèche

Les 21, 22, 23 et 24 octobre 2019, la cour d'honneur de l'ancienne abbaye de La Paix-Dieu accueillait pour la première fois l'examen de qualification *ouvrier professionnel en pierre sèche*. Cette épreuve, organisée dans le cadre du projet INTERREG VA 2016-2020 *Pierre sèche en Grande Région* par les deux acteurs formations de ce programme – l'association française Artisans Bâtitiers en Pierres Sèches (ABPS) et le Centre des Métiers du Patrimoine – a réuni dix candidats issus du territoire de la Grande Région dont quatre belges, quatre français et deux luxembourgeois. Sous l'œil d'un jury composé de quatre professionnels et d'un stagiaire, les participants devaient réaliser, dans un délai fixé par le type de pierre utilisé (17h pour le calcaire/grès et 21h pour le schiste), un mur de 2m50 de long et 1m20 de haut suivant les règles de l'art de la technique de la pierre sèche désormais inscrite par l'Unesco sur sa Liste du Patrimoine culturel immatériel. À l'issue de cette éprouvante épreuve, cinq candidats ont obtenu la certification augmentant, de cette façon, à sept le nombre de professionnels certifiés dans cette technique en Grande Région. Ce territoire étant riche en pierre, ces professionnels auront l'occasion, grâce à leur certification, de faire valoir leur savoir-faire dans un marché en évolution grâce aux questionnements actuels qu'ils soient techniques, énergétiques, durables ou écologiques. Ce certificat participe à la reconnaissance du métier et à la structuration de la filière *pierre sèche* dont le développement passe également par une sensibilisation des carrières locales où la pierre *tout venant*, considérée souvent comme sans valeur, peut être valorisée dans le cadre des constructions en pierre sèche.



Examen en cours dans la cour d'honneur de la Paix-Dieu © SPW-AWap

### Quand un patrimoine revit grâce au volontariat international

En collaboration étroite avec nos partenaires du projet, les deux parcs naturels wallons, le parc naturel régional de Lorraine et la fondation luxembourgeoise *natur&émwelt*, le Centre des Métiers du Patrimoine a organisé l'été dernier quatre stages résidentiels d'initiation à la pierre sèche à l'attention d'un public jeune et international. Encadrés par un binôme de formateurs wallon et français, ces derniers membres de l'association Artisans Bâtitiers en Pierres sèches, une petite cinquantaine de jeunes issus des quatre coins du monde se sont initiés à la technique tout en participant à la restauration du patrimoine

pierre sèche de la Grande Région. Le succès de ces formations, riches en échanges culturels, nous le devons non seulement à nos partenaires mais aussi à l'association des Compagnons Bâtitiers chargée de recruter les volontaires via son réseau international Alliance. Créée en 1977, cette asbl contribue au développement par les jeunes de leurs responsabilités et aptitudes personnelles en vue de les aider à devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Leur collaboration avec FEDASIL, nous a également permis d'accueillir parmi les participants des demandeurs d'asile. Après plusieurs heures passées à restaurer des parties de murs endommagées, les jeunes se retrouvaient autour d'un repas à consonance locale ou typique de leurs pays. Les week-ends, dédiés au loisir et au repos, étaient ponctués de balades à la découverte du patrimoine local, de visites culturelles et d'activités sportives.

Christine CASPERS



Les volontaires de la formation « jeune international » organisée à Fauvillers du 15 au 26 juillet 2019 © A. Saenen

### Renseignements sur nos formations gratuites à la technique de la pierre sèche ou sur nos actions du projet

Christine Caspers  
Chargée de mission Projet Interreg VA  
*Pierre sèche en Grande Région*  
+32 (0)85 410 384  
[christine.caspers@awap.be](mailto:christine.caspers@awap.be)

## Du côté du Master de spécialisation...

L'agence wallonne du Patrimoine grâce à sa mission de formation menée par le Centre des métiers du Patrimoine *La Paix-Dieu* en tant que véritable ensemblier de la formation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier a organisé la conférence de rentrée académique 2019-2020, le 6 décembre 2019.

Cette année, la séance a été honorée par la présence de deux représentantes de la Ministre du Patrimoine Madame Valérie De Bue. Une date pourtant bien trop sollicitée par les événements qui animent le milieu académique en période de fin d'année.

Une quarantaine de personnes composée d'étudiants anciens et actuels, de professeurs, de stagiaires, de membres de la Commission royale des monuments sites et fouilles et, des artisans formateurs fidèles à ces conférences composait cet auditoire. Celui-ci a eu l'occasion d'écouter Madame Cécile Vaxelaire, Historienne de l'Art, chargée de mission à la conservation du Musée du papier peint de Rixheim sur le thème *Le papier ancien, le connaître pour le faire parler*. Transmettant sa passion, la conférencière a fait voyager l'auditoire à travers le temps dans les ateliers et les techniques de fabrication du papier peint.

L'auditoire était ainsi amené à réfléchir au travers des exemples exposés à la mise en valeur de la richesse en terme de ce savoir-faire complexe de ces papiers peints qui ornent nos murs et participent à l'espace créé.

Réunir le milieu du Patrimoine est à chaque fois l'occasion de régénérer les batteries, de trouver un moment d'échanges pour construire ensemble de nouvelles perspectives ou projets autour de la conservation et la restauration du Patrimoine. Bref, un seul souhait pour 2020 : que ce cycle de conférences Patrimoine continue sur sa lancée.

## Programme des stages du Centre de la Paix-Dieu et du Pôle de la Pierre 2020

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Le programme complet, les dates et lieux de stages et toute information complémentaire sont disponibles sur le site internet [www.awap.be](http://www.awap.be) ou sur Facebook @LaPaixDieu, Twitter @CentrePaixDieu et Instagram @lapaixdieu\_metiersdupatrimoine.



Connaissances approfondies du matériau « pierre » et techniques de réception. Tranches de pierre bleue à réceptionner © G. DELHALLE

| Au Centre des métiers du Patrimoine à Amay                                                                        |                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Stages                                                                                                            | Dates                                                                                                          |
| Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 <sup>er</sup> cycle)                                         | Théorie spécifique et visite<br>5, 6, 7 mai 2020                                                               |
| Exhumation (2 <sup>e</sup> cycle)                                                                                 | Théorie spécifique<br>8 mai 2020                                                                               |
| Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site<br>OBLIGATOIRE POUR TOUS LES NOUVEAUX STAGIAIRES | 12 mai 2020<br>½ journée                                                                                       |
| Introduction à la conservation des jardins historiques                                                            | Théorie spécifique et visite<br>25, 26, 27 avril 2020                                                          |
| Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 <sup>er</sup> cycle)                                         | Théorie spécifique et visite<br>2, 3, 4 juin 2020                                                              |
| Exhumation (2 <sup>e</sup> cycle)                                                                                 | Théorie spécifique<br>5 juin 2020                                                                              |
| Monuments funéraires – entretien, consolidation et restauration (2 <sup>e</sup> cycle)                            | Application sur site extérieur<br>8, 9, 10, 11, 12 juin 2020                                                   |
| Monuments funéraires – entretien, consolidation et restauration (2 <sup>e</sup> cycle)                            | Application sur site extérieur<br>15, 16, 17, 18, 19 juin 2020                                                 |
| Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site<br>OBLIGATOIRE POUR TOUS LES NOUVEAUX STAGIAIRES | 8 septembre 2020<br>½ journée                                                                                  |
| Introduction à la conservation des carrelages anciens                                                             | Théorie spécifique et visite<br>9, 10, 11 septembre 2020                                                       |
| Monuments funéraires – entretien, consolidation et restauration (2 <sup>e</sup> cycle)                            | Application sur site extérieur<br>14 au 18 septembre 2020                                                      |
| Monuments funéraires – entretien, consolidation et restauration (2 <sup>e</sup> cycle)                            | Application sur site extérieur<br>21 au 25 septembre 2020                                                      |
| Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 <sup>er</sup> cycle)                                         | Théorie spécifique et visite<br>22, 23, 24 septembre 2020                                                      |
| Exhumation (2 <sup>e</sup> cycle)                                                                                 | Théorie spécifique<br>25 septembre 2020                                                                        |
| La chaux – un matériau et ses diverses utilisations (1 <sup>er</sup> cycle)                                       | Théorie spécifique et application en atelier<br>28, 29, 30 septembre et<br>1 <sup>er</sup> , 5, 6 octobre 2020 |

| Au Pôle de la Pierre à Soignies                                                                                   |                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Stages                                                                                                            | Dates                          |
| Théorie spécifique – pierre                                                                                       | 25 mars 2020                   |
| Gravure sur pierre et dessin typographique                                                                        | 30 mars au 3 avril 2020        |
| Réparation de pierre                                                                                              | 25 au 29 mai 2020              |
| Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site<br>OBLIGATOIRE POUR TOUS LES NOUVEAUX STAGIAIRES | 26 mai 2020<br>½ journée       |
| Connaissances approfondies du matériau « pierre » et techniques de réception                                      | 27 et 28 mai 2020              |
| Journées d'information conjointe avec les carrières : approche du gisement et techniques d'extraction             | 29 mai 2020                    |
| Dégradation et conservation de la pierre                                                                          | 2, 3, 8 et 9 juin 2020         |
| Journées de sensibilisation à la pierre à destination des prescripteurs                                           | 3, 10, 17 et 24 juin 2020      |
| Focus pierre : schiste et grès                                                                                    | 9 juin 2020                    |
| Journées d'information conjointe avec les carrières : techniques de débitage, de sciage et de façonnage           | 12 juin 2020                   |
| Théorie spécifique – pierre                                                                                       | 24 juin 2020                   |
| Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site<br>OBLIGATOIRE POUR TOUS LES NOUVEAUX STAGIAIRES | 15 septembre 2020<br>½ journée |
| Théorie spécifique – pierre                                                                                       | 30 septembre 2020              |
| Focus pierre : grès                                                                                               | 22 septembre 2020              |
| Nettoyage de pierre                                                                                               | 14 au 16 septembre 2020        |
| Gravure sur pierre et dessin typographique                                                                        | 14 au 18 septembre 2020        |

Renseignements : +32 (0)85 410 350  
[infoaixdieu@awap.be](mailto:infoaixdieu@awap.be)

Renseignements : +32 (0)67 411 260  
[infooledelapierre@awap.be](mailto:infooledelapierre@awap.be)





Formation OBS – Chantier-action au fort de Charlemont © SPW-AWaP

La sensibilisation aux métiers de la pierre et la formation des acteurs de la filière sont deux axes majeurs du projet *Interreg Objectif Blue Stone* (OBS). En partenariat avec les différents acteurs du projet, l'Agence wallonne du Patrimoine – Direction de la Formation aux Métiers du Patrimoine – a développé un outil d'immersion virtuelle innovant qui permet de toucher un public très large et de lui faire découvrir la richesse et la diversité des métiers du secteur. Grâce à l'utilisation d'un casque de réalité virtuelle, le public est emmené au cœur de la pierre bleue, à la rencontre des sites et des hommes, depuis son extraction en carrière jusqu'à sa mise en œuvre finale. La première version de cette expérience immersive a déjà été présentée à différentes occasions lors d'actions de promotion et elle a rencontré un franc succès auprès d'un public extrêmement large. Un succès qui, nous l'espérons, se prolongera en 2020 avec la réalisation de nouvelles expériences immersives qui emmèneront les visiteurs depuis les carrières monumentales de pierre bleue jusqu'aux chantiers de restauration des pinacles qui coiffent les arcs-boutants de nos cathédrales.

En matière de formation, le projet *Objectif Blue Stone* s'articule autour de deux volets. Le premier concerne la formation aux techniques innovantes et le second, la formation aux métiers du patrimoine. Depuis le début du projet, l'Agence wallonne du Patrimoine attache une grande importance à la recherche d'un équilibre entre ces deux volets afin que les évolutions

## Des nouvelles du projet *Interreg Objectif Blue Stone*

technologiques puissent être perçues comme un complément et un appui aux traditions et aux savoir-faire. Chaque formation mise en place dans le cadre du projet est donc l'occasion de mieux définir les limites et les opportunités des différentes techniques.

En décembre dernier, la première formation aux techniques de scan 3D et de photogrammétrie a réuni archéologues, apprentis tailleurs de pierre et artisans pour leur faire découvrir les atouts et les limites de ces techniques, afin qu'ils puissent les utiliser à bon escient dans le cadre de leurs pratiques professionnelles. Face au succès de cette première édition, de nouvelles sessions sont déjà planifiées pour l'année 2020. La première se déroulera au mois de mars 2020 à Maubeuge. Il s'agit de formations gratuites ouvertes à tous les acteurs de la filière. Dans la continuité de ces premières formations, une session de spécialisation sera organisée afin de traiter des techniques de production des éléments lapidaires à l'aide de machines numériques. Cette formation permettra aux participants d'appréhender les techniques de bases et de découvrir les dernières avancées dans le domaine.

En parallèle à ces formations aux techniques innovantes, des formations plus proches de la matière et des savoir-faire traditionnels seront organisées. Une première sera consacrée aux techniques de maçonnerie au mortier de chaux et permettra aux apprenants de découvrir les qualités de la pierre bleue quand on la calcine pour en faire de la chaux. Plusieurs éditions de cette formation seront organisées sur le territoire transfrontalier et aboutiront à l'organisation d'une journée d'étude collective. Lors de cette

journée, différents spécialistes prendront la parole afin de mettre en évidence les qualités de la chaux et son potentiel en matière de construction durable.

Du côté des chantiers-écoles, ceux-ci se multiplient en 2020 et seront l'occasion d'accueillir de nouveaux artisans-formateurs de grandes qualités qui transmettront leur savoir dans les domaines de la maçonnerie, de la taille, de la réparation ou encore de la sculpture.

L'année 2020 est sans doute une année riche en activités pour le projet *Objectif Blue Stone*.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site [www.objectifbleustone.eu](http://www.objectifbleustone.eu) pour de plus amples renseignements.

**Stage organisé dans le cadre du projet**  
(la liste actualisée des formations est disponible sur le site [www.objectifbleustone.eu](http://www.objectifbleustone.eu))

| Stages                                                                  | Dates                                   |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Techniques de relevé                                                    | 2 au 4 mars 2020                        |
| Taille et finition de pierre – pierres calcaire (1 <sup>er</sup> cycle) | 18, 19 20 et 25, 26, 27 mars 2020       |
| Taille et finition de pierre – pierres calcaire (1 <sup>er</sup> cycle) | 16, 17, 18 et 23, 24, 25 septembre 2020 |

L'article du numéro 56 consacré aux actions du programme transfrontalier *Objectif Blue Stone* contient une imprécision.

Il est question d'une formation organisée pour des apprentis des Compagnons du Devoir (Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France) de Fourmies.

Il convient de rectifier cette appellation par la suivante : les Compagnons des Devoirs du Tour de France (Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment).

## À vos agendas ! Journée d'études *Les métiers de la pierre. Des innovations au service des savoir-faire traditionnels*

**Lieu :** Salle du Centre culturel Victor Jara à Soignies  
**Date :** 21 avril 2020

Cette journée d'études sera consacrée au matériau *pierre* dans la restauration du patrimoine architectural. La thématique centrale est l'évolution à travers le temps des outils, des gestes et des techniques qui font partie intégrante des savoirs et savoir-faire traditionnels et le rapport que les hommes et femmes de métiers entretiennent aujourd'hui avec les innovations technologiques. Au cœur des débats, se poseront les questions de la transmission des savoirs et savoir-faire et des choix philosophiques à poser lors de la restauration des bâtiments patrimoniaux.

La parole sera donnée aux artisans, aux experts scientifiques, aux auteurs de projets et entreprises concernées. Une manifestation placée sous le signe



Taille d'un chapiteau corinthien par un robot © T&D Robotics

de l'inauguration des derniers bâtiments restaurés au Pôle de la Pierre à Soignies, lieu de formation emblématique au cœur de la réflexion.



Outils traditionnels de tailleur de pierre. J.-L. Carpentier © SPW

**Renseignements**  
[virginie.boulez@awap.be](mailto:virginie.boulez@awap.be)  
Inscriptions et programme  
via le site internet de l'AWaP

## Les projets du Secrétariat des Journées du Patrimoine en 2020

On prend les mêmes et on recommence ? Pas tout à fait... Les mêmes initiatives ont beau se répéter chaque année, les projets évoluent, s'adaptent, se modernisent... et c'est ce qui les rend toujours aussi attractifs après autant d'années d'existence.

Pour les Journées du Patrimoine (les 12 et 13 septembre), le changement annuel de thématique permet un renouvellement du programme, de découvrir de nouveaux lieux, d'être en contact avec de nouveaux propriétaires et organisateurs afin de proposer un programme différent chaque année aux visiteurs. 2020 s'annonce très vert avec une thématique tournée autour de la nature (Patrimoine et Nature – Parcs, jardins, espaces verts et naturels), ce qui permettra un beau renouvellement du programme. Des parcs de châteaux, des sites naturels classés, des promenades présentant des arbres remarquables... devraient rendre le programme particulièrement champêtre et ressourçant.

En termes de communication, l'événement se verra doter, en 2020, d'un tout nouveau site Internet. Mis au goût du jour et plus ergonomique, les utilisateurs devraient apprécier sa nouvelle présentation et la clarté de son contenu (mise en ligne prévue en été 2020).

Du côté de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, l'année 2019 ayant vu naître un volet pour le grand public *La vie de château en famille*, il fallait trouver un nouveau nom pour le volet scolaire ; il fut baptisé *Exploration Patrimoine*. Cette opération, s'adressant aux élèves de la 5<sup>e</sup> primaire à la 2<sup>e</sup> secondaire, accueillera, pour son 11<sup>e</sup> anniversaire les petits curieux dans vingt musées d'exception de Wallonie, du 27 au 30 avril. Ils auront la chance, après la visite guidée du musée, de participer à une chasse au trésor sur le site.



Château de Beusdael - Plombières-Sippenaeken-tourismplombieres © C. Mertes

La vie de château en famille, ayant connu un beau succès pour sa première édition en mai 2019, sera réitérée le 1<sup>er</sup> mai 2020 avec un petit plus : une chasse au trésor sur chaque château inscrit à l'événement. Une manière ludique et dynamique de visiter les lieux en famille. La liste des châteaux participant à l'événement sera mise en ligne sur notre site fin février.

En ce qui concerne l'Agenda du Patrimoine, le premier trimestriel est en ligne sur notre site Internet et les inscriptions pour le 2<sup>e</sup> trimestriel peuvent rentrer jusqu'au 15 mars. Pour rappel, cette opération, lancée il y a quatre ans, regroupe toutes les activités patrimoniales se déroulant en Wallonie, tout au long de l'année, dans quatre trimestriels téléchargeables sur le site des Journées du Patrimoine.

Enfin, les organisateurs ayant participé au cycle de formations 2020 peuvent nous envoyer le formulaire d'évaluation. Son analyse nous permettra d'adapter au mieux notre offre pour les prochaines éditions.

### Dates importantes

- le 2 mars : clôture des inscriptions aux Journées du Patrimoine
- le 15 mars : clôture des inscriptions au 2<sup>e</sup> trimestre de l'Agenda du Patrimoine
- le 15 mars : clôture des inscriptions à Exploration Patrimoine
- du lundi 27 au jeudi 30 avril : Exploration Patrimoine
- le vendredi 1<sup>er</sup> mai : La vie de château en famille

### Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine  
+32 (0)85 27 88 80

[journeesdupatrimoine@awap.be](mailto:journeesdupatrimoine@awap.be)

[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)

[f journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

[#JPenwallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinebe)

[#journeesdupatrimoinebe](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinebe)

## Une publication de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

### Éditeur responsable

Jean Plumier  
Inspecteur général

### Coordination

Madeleine Brilot  
Adeline Lecomte

### Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) •  
Commission royale des Monuments, Sites  
et Fouilles • Associations

### Mise en page

Sandrine Gobbe

### Impression

Snel Grafics  
Z.I. des Hauts-Sarts,  
Rue du Fond des Fourches, 21  
4041 Herstal  
+32 (0)4 / 344 65 65

## S'abonner gratuitement ?

• via la page d'accueil du site  
[www.awap.be](http://www.awap.be)

• à l'adresse [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)

• à l'adresse postale :  
Agence wallonne du Patrimoine,  
Lettre du Patrimoine,  
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur

Les Lettres parues jusqu'à présent  
sont disponibles sur le site  
[www.awap.be](http://www.awap.be).

Vous pouvez également choisir de recevoir  
la version électronique de cette Lettre  
en en faisant la demande à l'adresse :  
[publication@awap.be](mailto:publication@awap.be).

Ce numéro a été tiré  
à 12 000 exemplaires.

Les informations ont été arrêtées  
à la date du 27 janvier 2020.

Ce trimestriel est gratuit  
et ne peut être vendu.

